

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU vendredi 12 mars 2021

### **Présents :**

Enseignantes : Mme de Fleurian, directrice ; Mme Bizard, adjointe ;  
Mairie d'Amilly : M. Sirot-Foreau, maire d'Amilly ; Mme Chaigneau, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires ; Mme Bourdelas, Mme Da Fonseca, M. Arondeau et M. Delorme, membres de la commission scolaire  
Mairie de Cintray : M. Graupner, maire de Cintray ; M. Dumenil, premier adjoint ; Mme Graupner, M. David et M. Volant, membres de la commission scolaire.  
Mme Chaboche, Inspectrice de la circonscription de Chartres 1  
DDEN : Mme Gault.  
Parents d'élèves : Mme Gaston, Mme Beaur, Mme Thierry, M. Bourdelas.

### **Excusés :**

Enseignantes : Mme Dujardin, Mme Bardet (remplaçante de Mme Dujardin), adjointes  
Parent d'élève : Mme Crosnier

### **1- inscriptions pour septembre 2021**

24 PS étaient prévus en novembre 2020 dans les prévisions des effectifs pour septembre 2021.  
A ce jour, nombre d'inscrits : 22 PS (inscription validée par les maires ou dossier retiré en mairie) / 4 PS doivent aller chercher le dossier en mairie / 3 PS sans aucune nouvelle / 2 PS prévus initialement ne seront à priori pas scolarisés sur Amilly.  
26 PS ont donc déjà effectué des démarches.  
2 MS et 2 GS ont également effectué des démarches pour une inscription pour septembre.

L'année dernière, en mai 2020, 24 PS étaient prévus pour septembre 2020. Finalement ce sont 30 élèves de PS scolarisés depuis septembre 2020 (28 + 2 arrivées dans l'année).  
Des inscriptions non prévues ne sont pas à exclure.

Pour le moment, la visite de l'école pour les futurs élèves de petite section n'est pas autorisée à cause du protocole sanitaire.

### **2- effectifs et répartitions envisagées**

Effectifs en novembre 2020 : 78 élèves  
Effectifs en mars 2021 : 81 élèves (3 élèves sont arrivés depuis le dernier conseil d'école, 5 depuis le mois de septembre)  
Effectifs prévus en septembre 2021: 31 PS / 33 MS/ 27 GS soit un total de 91 élèves.  
Information importante pour la rentrée : 2 atsem au lieu de 3.

La directive ministérielle et présidentielle est de ne pas dépasser 24 élèves en classe de GS.

Si l'école reste avec 3 classes : deux classes de PS-MS : 32 et une classe de GS : 27 (mais les GS ne peuvent pas être plus de 24 dans une classe).

Les 2 atsem seront le matin dans les classes des PS-MS, elles seront au dortoir et dans la classe de GS l'après-midi.

Les GS seront sans atsem le matin.

Le dortoir des PS ne pourra pas accueillir tout le monde (dortoir de 30 lits). Il faudra prévoir l'achat de lits superposés.

Les MS seront dans le dortoir des MS et dans la garderie. Les enseignantes seront obligées d'installer et de désinstaller chaque jour des tapis.

S'il y a une ouverture de classe, deux classes PS-MS : 25 et 26  
et deux classes MS-GS : 20

Les 2 atsem seront le matin dans les classes des PS-MS. L'une d'elle sera au dortoir l'après-midi, la seconde tournera dans les classes de GS l'après-midi.

Les MS-GS seront sans atsem le matin et se partageront l'atsem l'après-midi.

Le temps de repos ne pourra pas se passer dans le dortoir actuel (dortoir de 20 lits).

Bien entendu, les enseignantes se donnent le droit de modifier les répartitions envisagées.

Les enseignantes ont demandé aux mairies la possibilité d'employer un CAP petite enfance en alternance. Ce sont des contrats de 2 ans. Avec les aides de l'Etat, cela coûterait 2000 euros par an aux municipalités. Les mairies ont refusé cette proposition pour des raisons budgétaires.

Les enseignantes ont proposé un contrat en CDD de septembre 2021 à juillet 2022. Les mairies ont refusé pour les mêmes raisons.

La mairie d'Amilly demande à l'école pourquoi elle ne souhaite pas employer un service civique.

Mme de Fleurian aborde la lourdeur administrative annuelle et le manque d'aide pédagogique par rapport à une atsem employée et formée depuis plusieurs années.

L'équipe pédagogique ne souhaite pas former chaque année une nouvelle personne car elle n'aura pas le temps. Une personne recrutée pour un service civique commence son contrat au mieux en octobre et peut malheureusement manquer de motivation.

Madame Chaboche et les mairies proposent l'emploi d'un service civique. Mme de Fleurian accepte cette seule solution possible.

Les mairies emploieront une personne pour effectuer le ménage 11 heures par semaine pour aider les atsem. Les enseignantes insistent sur les conséquences d'une atsem en moins : fatigue, surmenage, conflit au niveau des élèves,... L'équipe aura besoin de soutien de la part des mairies pour affronter les remarques, critiques des parents.

Les représentants de parents d'élèves expriment leurs inquiétudes concernant la gestion de la sécurité, de l'hygiène et de l'aide pédagogique avec une atsem en moins.

### **3-Animation dans l'école**

Jeudi 12 novembre : intervention de Mme Thieux (infirmière scolaire) dans la classe des MS et GS sur **les dents et l'hygiène**.

Jeudi 14 janvier : intervention de Mme Thieux (infirmière scolaire) dans la classe des MS et GS pour **une sensibilisation aux dangers domestiques**.

Décembre : les classes de MS et GS sont allés décorer le sapin communal d'Amilly.

Jeudi 17 décembre et vendredi 18 décembre : des **lectures** sur le thème de Noël ont été faites par les enseignantes.

Vendredi 18 décembre : Le Père-Noël est venu dans chaque classe offrir un goûter à chaque enfant. Nous remercions les municipalités.

Vendredi 29 janvier : dégustation des **galettes** dans les classes.

Février : chaque classe a fait des crêpes et les a savourées. La classe de GS a même fait des gaufres.

Mardi 16 février : mardi-gras à l'école. Les élèves qui le souhaitaient sont venus déguisés, maquillés, avec des accessoires. Une belle journée !

Jeudi 18 mars : 2 médiatrices de l'arTsenal, centre d'art contemporain situé à Dreux, viendront dans les 3 classes pour travailler sur le thème de « Peinture et espace ».

Vendredi 9 avril : visite d'un auteur-illustrateur à l'école pour les classes des MS et des GS. Cette intervention de 40 euros par classe est prise en charge par la coopérative scolaire.

Vendredi 23 avril : **carnaval** de l'école annulé compte-tenu du protocole sanitaire. A la demande des parents, les enseignantes réfléchissent à un moment convivial.

Vendredi 02 juillet : **sortie rollers et patinettes** sur les bords de l'Eure, à la Petite Venise à Chartres avec l'aide de la commune pour transporter le matériel (sous réserve)

#### **4-Transport scolaire**

Chartres Métropole ne souhaite plus que le car parte le soir de l'école d'Amilly à vide pour aller chercher les élèves de Cintray.

Une réunion a eu lieu en mairie le vendredi 19 février avec les élus d'Amilly et de Cintray et les directrices des 3 écoles pour trouver une solution.

Il n'y aurait pas de changement pour les écoles maternelle et élémentaire d'Amilly.

L'école de Cintray commencerait et terminerait plus tard l'après-midi. Les élèves d'Amilly seraient pris en charge dès 16h35 pour se diriger ensuite vers l'école de Cintray.

Les élus rencontreront Chartres Métropole à la fin du mois.

#### **5-La commission sécurité**

La commission sécurité est venue à l'école le vendredi 5 mars. La mairie a déjà effectué les travaux nécessaires : une crémone a été installée à la porte du dortoir, la porte de la salle où on stocke le matériel a été arrangée afin que celle-ci se ferme entièrement.

La porte située en face du dortoir pour accéder à la cour bloque à nouveau malgré l'intervention de la société qui a installé la porte. La mairie fait le nécessaire pour résoudre ce problème.

Des serrures-verrous vont être installées sur les portes qui s'ouvrent avec des clés normalement.

#### **6- Bilan de l'APE (Association de Parents d'Elèves)**

L'APE est constitué de 6 membres actifs.

Les enseignantes remercient l'APE pour les actions menées ainsi que les parents qui achètent les produits proposés.

L'APE a fait appel à un paysagiste d'Amilly pour la vente de sapins de Noël.

La vente de chocolats de Noël a connu un vrai succès et la vente des chocolats de Pâques est également une réussite.

Une vente de parfum sera proposée pour la fête des mères. Une boîte à goûter, décorée par les élèves eux-mêmes, à la fin de l'année sera également proposée à la vente, à la fin de l'année scolaire.

Les familles ont été destinataires de bons de commandes pour des étiquettes.

Les mairies proposent à l'APE de diffuser les actions sur panneau pocket.

L'APE a versé un chèque de 335euros en décembre 2020 sur les bénéfices de 2019-2020.

Les enseignantes ont acheté des puzzles, des jeux de société, des jeux de manipulation...que le Père-Noël a offerts à chaque classe.

#### **7-Questions diverses**

##### **Informations complémentaires :**

Les valises PPMS sont prêtes. L'équipe enseignante remercie Mme Chaigneau pour l'aide apportée.

Les enseignantes sont arrivées lundi 8 mars à l'école à 8h00. Il ne faisait que 15 degrés. Les 20 degrés ont été atteints difficilement vers midi.

Depuis lundi, il ne fait que 18 degrés dans les locaux malgré l'augmentation des thermostats. La mairie va régler le problème. Le chauffage sera remonté à la fin des vacances pour le retour des élèves et des enseignantes.

Est-il possible d'avoir 3 grands tapis pour les 3 classes ? Dès qu'il pleut, les classes sont mouillées car les tapis sont trop petits pour le passage de classe entière.

La mairie achètera des tapis aux normes anti-dérapantes et anti-feu.

**Prochain conseil d'école** le vendredi 11 juin 2021 à 18h.

L'ordre du jour étant épuisé le conseil d'école est clos à 19h10.

Vu le 12/03/2021

La directrice  
Mme de Fleurian

La secrétaire de séance  
Mme Bizard